

Juan G. Arintero

VÉRITÉ
ET LIBERTÉ DE RECHERCHE



Arinteriana

Ce texte est tiré de l'ouvrage du P. Arintero intitulé :
Desenvolvimiento y vitalidad de la Iglesia
Fundación universitaria española, Seminario Suarez,
Madrid 1974, t. 1, pp. 75-85.

Traduction Patrick de Pontonx

Conformément à une conception juste de l'évolution, l'Église actuelle, si grande, si développée et apparemment si différente soit-elle par rapport à l'Église primitive, est malgré tout la même société fondée par Jésus-Christ. Toute sa constitution et ses institutions étaient contenues, pour le moins en germe, ou implicitement, dans l'œuvre immédiate du Sauveur, et tous ses dogmes, son culte et sa morale ne sont rien d'autre que l'enseignement même, oral ou virtuel du divin Maître, c'est-à-dire sa parole de vie, déjà expérimentée, vécue, mise en pratique, éclairée et développée dans ses conséquences légitimes.

Aucun des dogmes catholiques n'est d'origine humaine. Tous s'enracinent dans l'enseignement divin. Ils sont soit une simple conséquence des paroles et des œuvres du Rédempteur ou de ses messagers, soit ses propres sentences, même si elles sont parfois exprimées en d'autres termes pour les mettre à la portée de tous et sans risque d'erreur.

Une fois défini par l'Autorité infallible, le dogme demeure toujours immuable, avec un même sens subjectif et objectif, de même que demeure toute vérité absolue, de même encore que demeure la vérité d'un théorème géométrique pleinement démontré. Celui-ci ne pourra jamais être compris autrement ; il ne pourra jamais être pris en un autre sens, différent du premier. Cependant, il pourra être mieux compris, être approfondi, élargi de plus en plus, être considéré sous tous ses aspects, analysé, approfondi, développé et manifesté dans toutes ses conséquences. C'est en cela que consistent le véritable progrès et la fécondité des sciences mathématiques : à conserver, développer et compléter les vérités acquises, et non pas à les mutiler, à les contredire ou à les rectifier. Cela, ce serait errer et dégénérer. C'est en cela aussi que consiste la véritable liberté scientifique : à suivre fidèlement, à obéir et à utiliser les lois de la logique.

La même chose s'applique au sujet du dogme, qui est en soi une vérité pleine et absolue et qui est pour nous « parole de vie éternelle ». Il pourra être mieux compris, plus largement ou plus à fond, mais sans démenti ni rectification possibles. Nous pourrions le vivre avec plus de perfection, déduire ses conséquences, ses dérivations, ses expansions et ses applications légitimes, mais jamais nous ne pourrions le comprendre en un autre sens sans le nier ou le détruire ou, pour le moins, le défigurer. Vécu, il s'harmonise avec toutes les exigences et les conditions véritables de la vie et de la pensée.

En cela, il ne souffre ni perversion ni violence ; il sert au contraire de norme infallible à tout. Au lieu de nous asservir, de nous paralyser ou de nous rendre apathiques, il nous préserve des tromperies, nous stimule et nous dirige sur le chemin de la vérité et du bien, comme toute lumière authentique.

Nous jouissons dans l'étude des dogmes de la même liberté que dans celle des sciences. Car le dogme n'est pas, comme les protestants orthodoxes le prétendent, une vérité pétrifiée mais une vérité vivante. Il vit et prospère dans la conscience des fidèles, chacun se l'assimilant selon sa manière d'être, avec plus ou moins de perfection, pour croître et fructifier en bonnes œuvres (Col. 1, 6-10). Ce "talent" divin n'est pas si intangible qu'il doive demeurer comme enseveli. Il doit au contraire être bien administré, manié, utilisé et, à la manière d'une semence vivante, semé et cultivé dans nos propres cœurs pour croître autant qu'il est possible au profit de notre divin Maître.

La liberté et le progrès qu'il peut y avoir dans les autres vérités vivantes, que nous assimilons par la culture de la science, tiennent tout entiers dans cette utilisation et cet accroissement. Cette liberté et ce progrès ne consistent cependant pas à pouvoir rejeter ce qui est déjà bien connu pour y substituer d'autres affirmations, vraies ou fausses. Ils consistent à conserver fidèlement les bonnes acquisitions et à les perfectionner, à les affiner, les étendre, les développer, les appliquer et les compléter par d'autres nouvelles. Ils ne consistent pas à « changer d'idées comme de chemise », ainsi que le croient certains "intellectuels" mais à les améliorer, les amplifier, en corrigeant, s'il est nécessaire, ce qu'il y avait en elles d'inexact, de confus ou d'incomplet, à les clarifier, à les compléter les unes par les autres et à en déduire toutes les conséquences que permettent les lois de la logique, de la vie et de la saine raison. Méconnaître ces lois, même sous prétexte "d'originalité", n'est que de la sottise, de l'aveuglement, de l'extravagance et de "l'excentricité", du libertinage ou de l'égaré. La liberté et le progrès consistent à suivre ces lois et à leur obéir fidèlement pour rester sur la voie, à s'attacher aux conséquences légitimes sans s'écarter d'elle. La liberté consiste à pouvoir user des moyens adéquats pour trouver la vérité encore ignorée et éviter ce qui désoriente et conduit à l'erreur. Elle consiste à bien apprécier les arguments et leur portée et à ne pas prendre pour de la raison ce qui n'est en réalité que passion ou prévention.

Il faut pour cela une sincère impartialité. Celle-ci ne consiste pas dans une indifférence à l'égard de la vérité. Elle suppose au contraire un pur amour de ce dernière, qui ne se laisse vaincre ni par l'intérêt ni par des visées bâtarde. Celui qui, dans la recherche de la vérité, est disposé à la sacrifier à quelques convenances ou intérêts que ce soient, celui-là n'est pas digne d'elle et ne parviendra pas à la posséder fermement. Une fois la vérité trouvée dans sa pureté, la liberté de la chercher cesse. Il ne reste que le devoir de l'accepter, de l'aimer et d'y adhérer d'une manière immuable, joint au droit de la clarifier, de la mettre en relation avec d'autres, de l'étudier sous tous ses aspects, à fond et dans toute son amplitude, pour en déduire tout ce qu'elle contient virtuellement.

Dans cette déduction, nous ne sommes pas libres de suivre les règles qui nous agréent le plus, nous devons – sauf à préférer la passion à la raison, la tromperie à la

certitude et l'égaré au progrès – respecter fidèlement les lois inflexibles du développement de la vérité elle-même, c'est-à-dire celles de la raison et de la logique, sans nous laisser guider par les velléités du caprice ou du vain prurit de passer à peu de frais pour des "originaux".

En somme : la légitime liberté de recherche, dont nous jouissons pour parvenir à la connaissance de la vérité, consiste uniquement à savoir et à pouvoir préférer les moyens les plus adaptés, ou les moins inadéquats, et à exclure totalement ceux qui sont illusoires ou n'y peuvent pas conduire. Elle cesse absolument lorsque la vérité est bien établie ou découverte.

La science ne consiste pas proprement dans la recherche mais dans la ferme maîtrise de la relation de vérités bien possédées. C'est pourquoi Auguste Comte disait lui-même qu'elle « n'a pas pour mission d'assurer la liberté de pensée, mais de la supprimer ; car à partir du moment où il y a science, il n'y a plus de liberté ». Celle-ci n'est qu'un moyen pour parvenir à la science véritable. Elle ne peut jamais être une fin car elle doit toujours cesser lorsque la fin légitime de la ferme adhésion ou de la possession est atteinte.

Voilà pourquoi, en particulier, la fameuse "libre pensée" n'est rien d'autre que « la pure négation ou l'antithèse de la science ». Celui qui prétend maintenir intacte sa "liberté de penser" affirme ainsi sa sottise prétention à n'être jamais en possession de la moindre vérité et à pouvoir la mépriser ou la dédaigner, si évidente qu'elle soit. Celui-là n'est qu'un charlatan, incapable de science.

Celui qui se croit libre de penser que 2 et 3 ne font pas 5, est un insensé qui ne mérite pas la moindre attention. « La libre pensée est donc – comme le disait Fonsegrive – une présomptueuse sottise. N'est libre-penseur que celui qui ne pense pas » (L'attitude du catholique devant la science, 1898, p. 17).

S'il reste une liberté quelconque de penser à l'égard d'une certaine chose, c'est qu'elle reste ouverte à la recherche, qu'elle contient encore de l'obscurité, de l'incertitude, que sa connaissance n'est pas complète, et que, dans cette mesure, elle n'est pas encore bien pensée. Car ce qui est certain, clair, parfait, en tant que tel, supprime, comme il vient d'être dit, la liberté de recherche qui existait comme moyen pour parvenir à cette fin. Une fois trouvée la fin, les moyens perdent leur raison d'être

Cependant, cette certitude peut n'être que partielle. Sans que l'on ait le droit de la nier, il nous reste alors à la compléter, à clarifier ce qui est obscur, en recourant librement à cet effet à tout moyen légitime d'investigation. Par exemple, il se peut qu'une vérité soit certaine pour nous comme un fait, sans qu'elle nous soit certaine par son caractère scientifique. Dans ce cas, nous sommes libres, non de rejeter ce qui s'impose certainement à nous, mais de chercher et d'examiner impartialement ce qui n'est pas ou ce qui encore insuffisamment certain pour nous, c'est-à-dire un moyen ou un procédé de démonstration scientifique, rationnel ou suprationnel.

Une fois que celui-ci a été trouvé et a reçu notre ferme assentiment, il constitue une autre forme de vérité secondaire que nous n'avons pas davantage le droit de renier ou de méconnaître. La vérité principale, qui se trouve ainsi cette fois démontrée, revêt, sous une nouvelle forme, une nouvelle force, en passant du simple statut de vérité de fait, d'intuition, d'expérience, à celui d'une vérité rationnelle ou scientifique dont nous ne pouvons plus nier ni contester le caractère comme auparavant. Cependant, nous pourrions toujours chercher d'autres moyens de démonstration, de clarification ou de confirmation pour la mettre de nouveau en lumière ou lui attacher d'autres certitudes, et tant que nous ne les aurons pas trouvés ou bien établis, nous pourrions librement les examiner et mettre en doute leur valeur et leurs conséquences.

Ainsi donc, la liberté d'examen ne se réfère pas tant au fond qu'à la forme d'une doctrine. Elle subsiste à proportion qu'existent le doute, l'obscurité ou l'ignorance. Si nous étions en présence d'une question que nous connaîtrions parfaitement, sans aucune obscurité, il ne nous resterait à son sujet aucune liberté de pensée, c'est-à-dire de recherche, mais uniquement un devoir d'adhésion et de respect. Dans la mesure où demeurerait la possibilité de mieux l'apprécier dans sa portée, pour voir jusqu'où se portent ses relations et ses conséquences, en cela il resterait une certaine liberté. Cependant, cette dernière ne consisterait pas à penser selon notre bon vouloir, mais à choisir soit de penser sur elle, soit de ne pas penser et, dans le premier cas, à penser selon les lois générales de la raison et de la logique, et selon les lois spéciales propres à la nature et à la condition de l'objet, et non pas au gré du caprice, car cela ne serait pas de la liberté mais du libertinage.

La liberté véritable ne consiste donc pas à s'égarer mais à marcher avec rectitude. Elle ne consiste pas à mépriser mais à respecter et à accepter une loi légitime, et le plus obéissant – qui se guide sur elle, sans jamais se laisser subjugué par la tyrannie des passions, des aprioris ou du caprice – est aussi le plus libre. « La suprême liberté, disait Boèce, est dans la parfaite obéissance à la justice ». C'est pourquoi « servir Dieu, c'est régner », parce que c'est suivre la règle absolue de la vérité, de la beauté et du bien. Là où sont mortes les passions humaines et où règne seulement l'Esprit divin, "l'Esprit droit", "l'Esprit de Vérité", là règne aussi la liberté véritable (2 Cor. 3,17), parce que la vérité nous rend libres : Veritas liberabit vos (Jn 8,11), en nous faisant agir par amour et conviction et non par crainte servile. Voilà pourquoi les véritables justes « ne sont pas sous la loi » (Gal. 5,18), parce que celle-ci est convertie, chez ceux qui sont animés par l'Esprit de Vérité, en norme interne et en principe autonome d'action et de vie. « Les justes ne sont pas sous la loi parce que la motion et l'instinct de l'Esprit Saint, qui demeure en eux, est leur propre instinct, la charité inclinant à la même chose que commande la loi » (s. Thomas d'Aquin, in Gal. 5, lect. 5).

Quand donc il existe une loi notoire, comme il arrive toujours ou pratiquement toujours dans les arts ou dans les pures déductions de principes certains, alors la liberté ne consiste qu'à savoir la respecter et se laisser guider par elle.

Quand il n'y en a pas, ou qu'elle ne nous est pas connue, comme il arrive dans les inductions ou les simples recherches – qui paraissent obéir à des lois nombreuses et complexes, sans que nous sachions laquelle gouverne chaque cas – alors la liberté s'exerce par le bon sens, c'est-à-dire cet instinct spécial qui sait choisir les moyens les plus adéquats et exclure les causes d'erreur, en se soustrayant à l'influence des préventions et des passions qui pervertissent la rectitude du jugement.

Ainsi progressent les sciences humaines : par cette liberté légitime qui se fonde sur l'amour de la vérité, qui part d'elle, tend à elle et repose en elle, qui respecte les vérités connues et les éclaire, les perfectionne et les complète, en en découvrant d'autres encore à leur lumière, nombreuses, qu'elle saura également respecter.

Ce n'est pas l'usage d'un libertinage capricieux qui les fait progresser. Lui, il embrouille, offusque et défigure tout. Pour voir, il éteint la lumière. Il pense s'enrichir de science par le mépris de toutes les vérités qu'il possède et l'oubli de ce qui est connu, pour vagabonder dans l'inconnu, en marchant à l'aventure, sans but ni fermeté, sans espoir d'arriver jamais à un port de salut.

Ainsi progresse également la science religieuse : elle ne méprise aucune lumière, et ne dédaigne aucune certitude. Elle s'efforce résolument d'assurer le bien acquis, de le compléter, de le corroborer par des certitudes d'autres ordres, pour s'affermir de plus en plus dans la vérité et ne pas flotter, comme la "libre-pensée" des hérétiques, lesquels « tombent si justement dans le piège caché de l'ignorance, cherchant toujours la vérité, et ne la trouvant jamais » (saint Irénée, *Haeres.* V, 2 ; cf. 2 Tim. 3,7).

Le catholique ne peut pas agir comme s'il ne possédait pas la vérité chrétienne, parce que ce serait se contredire. Pour cette raison même, comme l'observe Moehler, « il est convaincu d'être véritablement libre dans ses recherches ; il n'a pas besoin de choisir entre la vérité et l'erreur : cette forme inférieure de la liberté de recherche est une étape déjà heureusement franchie. Il ne lui reste plus qu'à former son jugement sur l'erreur et à la condamner.

Juan G. Arintero, O.P.